

VILLE DE MONTRÉAL

RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ ET SUR LA PROTECTION DU DOMAINE PUBLIC ET DU MOBILIER URBAIN (R.R.V.M. CHAPITRE P-12.2, ARTICLE 7)

ORDONNANCE Numéro 19

ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2010, 6^e PARTIE)

À la séance du 25 août 2010, le comité exécutif de la Ville de Montréal décrète :

1. À l'occasion de la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2010, 6^e partie), il est permis de peindre sur la surface de la chaussée selon les événements identifiés à la programmation en pièce jointe.
2. Durant l'exécution des travaux de peinture :
 - 1^o une allée de circulation d'au moins 60 cm sur le trottoir doit être maintenue à la disposition des piétons;
 - 2^o la peinture ne doit pas empiéter sur un signal de circulation tels une ligne, une marque ou un signe au sol.
3. Cette autorisation est valable selon les dates inscrites à la programmation en pièce jointe.
4. À l'expiration de la période visée à l'article 3, la peinture doit être enlevée.
5. Les organisateurs de ces événements sont responsables de l'application de la présente ordonnance.

ANNEXE
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS 6^e PARTIE

Cette ordonnance a été promulguée par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans *Le Devoir* le 2 septembre 2010.

Programmation d'événements publics 6e partie
Comité exécutif du 25 août 2010
Conseil d'arrondissement de Ville-Marie 13 septembre 2010

Événements à autoriser				Comité exécutif			
Événements	Organismes	Dates	Lieux	Occupation du domaine public CE05 0517		Déroptions	
				Occupation d'un parc	Fermeture de rues	V-1 art. 22 (véhicules hipp.)	P12.2 art. 7 (Peinture sur chaussée)
L'Éphémère	Studio 303	4 sept. 8h au 5 sept de 8h	Place Jean-Paul Riopelle	7 h le 04-09 à 8 h 5-09			
Marathon Oasis de Montréal	Festival de la Santé	05-09	Parc Miville-Couture, angle René-Lévesque et Amherst Parc Walter-Stewart, angle de Rouen et Iberville	7h à 14h 7h à 14h	CE10 0798		Ligne bleue à partir du 28 août sur tout le parcours du Marathon 21-08 au 6-09
Course du 3 et 5 milles	Jeunesse au soleil	11-09	Parc du Mont-Royal Lac aux castors et chemin Olmsted	6 h 30 à 13 h			
Cross-Country	Gmaa	30-09	Parc du Mont-Royal, Pleine des jeux	9h à 14h			
Pyramide de Chaussures	Handicap International	25-09	Square Philips	6h à 18h			Autocollant sur trottoir 25-09
Randonnée de l'Espoir Winners	Association nationale du cancer des ovaires	12 - 09	Parc Champdoré Complexe Environnemental St-Michel	4h à 17h			
Grand Prix Cycliste Pro-Tour	Grand Prix Cycliste Pro-Tour	12 -09	Site de départ et d'arrivée sur l'avenue du Parc entre avenue des Pins et avenue du Mont-Royal Chemin Camilien-Houde face au belvédère Est Sur le long du parcours, kisoques de ventes : Chemin de la Côte Ste-Catherine entre avenue du Parc et boulevard du Mont-Royal – Chemin Camilien-Houde entre avenue du Mont-Royal et Chemin Remembrance – chemin Remembrance entre chemin Camilien-houde et chemin Côte-des-neiges	Parc du Mont-Royal Secteur monument Sir Georges Étienne-Cartier 06-09 au 14-09			Logo de la Ville de Montréal Ligne de départ/arrivée 11 au 13-09 Ligne de sprint 11 au 13-09
Festival International Film Freeski	Fédération du freeski du Québec	16, 17 sept.	Vieux-Montréal / Place Royale Place d'Youville entre/et les rues place Royale Est et Ouest	De 7h le 16-09 à 23h le 17-09	De 7h le 16-09 à 23h le 17-09		
En ville, sans ma voiture	Agence métropolitaine de transport	15, 16, 22 - 09 22 - 09	Square Philips Ste-Catherine entre McGill College et Bleury Université entre De Maisonneuve et Cathcart Union entre De Maisonneuve et René-Lévesque Aylmer entre De Maisonneuve et Ste-Catherine Place Philips entre Ste-Catherine et René-Lévesque City Councillors entre De Maisonneuve et Ste-Catherine St-Alexandre entre Mayor et René-Lévesque Mayor entre Aylmer et Bleury St-Edwards entre St-Alexandre et Bleury Ruelle Palace entre Cathcart et Université Cathcart entre Université et Place Philips	9h à 17h	Sommaire 1104822002 CE du 18-08-2010		
Course à la vie CIBC	Fondation du cancer du sein du Québec	3 octobre	Parc Maisonneuve (Marche de 1 ou 5 km pour amasser des fonds)	8 h à 14h			